



SÉMINAIRE

Construire en béton au 21^esiècle

Mardi, le 21 avril 2015

Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval – Québec (Québec)

Cette journée de formation vous permettra de rencontrer des spécialistes du domaine. Elle s'adresse à un vaste auditoire comprenant les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs et producteurs de béton.

Programme de la journée

8h15-8h45 - Inscription

8h45-9h00 - Mot de bienvenue

Guillaume Lemieux, Association Canadienne du Ciment

Président de séance Bruce Labrie

9h00-9h45

Modifications à la norme CSA A23.3

Hélène Dutrisac, Cement Association of Canada

9h45-10h45

Quantification de la masse thermique du béton et exemples d'applications

Martin Roy, Martin Roy et Associés

10h45-11h15 - Pause-santé

11h15-12h00

Nouveau CHUM

Normand Leboeuf, Pasquin St-Jean

12h00-13h30 - Repas

Président de séance Éric Bédard

13h30-14h30

Pompage des bétons fluides pour bâtiments en hauteurs

Dimitri Feys, Professeur adjoint, Université du Missouri

14h30-15h15

Essais de chargement sur bâtiments existants Robert Raymond, Inspec-Sol

15h15-15h45 - Pause-santé

15h45-16h15

L'ingénierie de bétons imperméables aux chlorures

William Wilson, Université de Sherbrooke

16h15-16h30

Mot de la fin

Guillaume Lemieux, Président ACI-Section du Québec et de l'Est de l'Ontario

Frais d'inscription (taxes incluses)

Inscriptions reçues avant le 15 avril 2015

200,00 \$ Toutes taxes incluses

50,00 \$ pour les étudiants à temps plein

TPS: 123 926 560 TVQ: 101 253 1652

Inscriptions reçues après le 15 avril 2015

250,00 \$ Toutes taxes incluses

50,00 \$ pour les étudiants à temps plein

Les frais d'inscription comprennent la documentation, le repas du midi et les pauses santé.

Modalités de paiement

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site <u>www.aciquebec.com</u> et le paiement peut se faire :

- **1- par carte de crédit** (veuillez toutefois noter qu'il est impossible d'inscrire plus d'une personne par jour avec une même carte de crédit).
- **2- par chèque.** SVP n'oubliez pas de joindre une copie de votre confirmation d'inscription avec votre chèque libellé à l'ordre de :

ACI section du Québec et de l'Est de l'Ontario

et adressé à :

Pierre-Louis Maillard 334, rue Notre Dame Est, Suite 304 Montréal (Québec) H2Y 1C7

Notez aussi que votre confirmation d'inscription est votre facture.

Pour plus d'informations consultez le site internet : <u>www.aciquebec.com</u> ou communiquez avec :

Pierre-Louis Maillard (514) 566-8247 p.lmaillard@videotron.ca

<u>Avis aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec</u>: Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, les activités de l'ACI sont admissibles en vertu du règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs.